

# IL ÉTAIT UNE FOIS

## Histoire des agrès gymniques

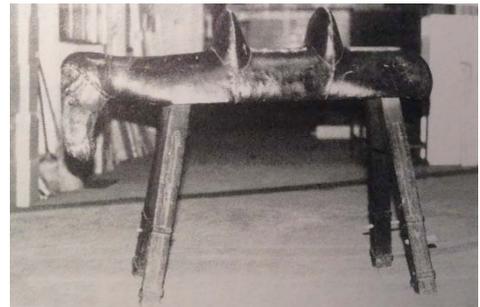
Que l'on situe l'origine de la gymnastique dans la nuit des temps, à la renaissance de l'éducation physique au XIXe siècle ou encore à la « sportivisation » marquée du milieu du XXe siècle, les agrès gymniques ont toujours été présents, même s'ils ont grandement évolué depuis leur création. Et qu'on les nomme « agrès », « engins » ou « appareils », ils contribuent incontestablement à l'identité de la gymnastique.

### « Avant »

À une époque où gymnastique rimait avec pratique physique, trois agrès étaient utilisés pour satisfaire les besoins d'alors, que ce soit des spectacles (acrobates) ou des apprentissages (équitation).

Naturellement, on imagine facilement que le **sol** constitue historiquement l'agrès le plus ancien. Les acrobates de l'Antiquité ou du Moyen-Âge utilisaient ainsi le support disponible, que ce soit de l'herbe, du plancher ou tout autre support pour virevolter.

Quant au **cheval**, c'est indéniablement l'agrès le mieux connu. En effet, le cheval de bois, avec tête et cou, permettait de se préparer à l'équitation. Si le cheval de bois des romains n'avait pas de selle (inconnue à cette époque), celle-ci apparaît plus tard avec deux arçons qui ont eu plusieurs formes : demi-disques pleines ou poignées. Les premiers livres spécialisés de gymnastique mentionnent cet engin de manière explicite.



Cheval de voltige du XVIIe siècle (R. Barrull)

Enfin, si la **barre fixe** a pris son aspect métallique au cours du XIXe siècle avec Jahn, les acrobaties sur une barre en bois étaient déjà pratiquées bien avant. Comme en témoigne Camérarius qui évoque en 1550 dans son livre *Dialogus de gymnasiis*, des exercices accrochés à une barre.

### Les innovations technologiques (du début du XIXe siècle au milieu du XXe siècle)

Le XIXe siècle est marqué par un renouveau de l'éducation physique. Ce mouvement est porté par des précurseurs tel les Allemands GutsMuths ou Jahn (le « père » de la gymnastique), le Suédois Ling, le suisse Clias ou le franco-espagnol Amorós. Pour ces personnalités, la gymnastique aux agrès ne constitue qu'une partie de leurs méthodes destinées à restaurer la virilité de la jeunesse, souvent à des fins militaires et nationalistes. Pour autant, ils vont marquer l'activité gymnique.

Dès la fin du XVIIIe siècle, GutsMuths met au point un portique qui comporte des cordes à grimper, des échelles et des mâts. Progressivement, ces portiques sont exclusivement utilisés pour le trapèze (qui sera abandonné à la fin du XIXe siècle) et les **anneaux**. C'est également cet éducateur allemand qui utilisa le premier la **poutre**, pratiquée alors aussi par les hommes.

GutsMuths décrit également un **cheval** de bois proche du cheval actuel avec des arçons creux et où seule la queue du cheval subsiste (existe aussi des modèles avec une sorte de cou).

Mais c'est chez son compatriote Jahn que l'on trouve une trace précise des barres gymniques. Dans son livre *Die Deutsche Turnkunst* publié en 1816, il décrit ainsi précisément son invention, les **barres parallèles**, dont les montants ont une longueur de huit *fuss* et une épaisseur de 3 *zoll*. Il apporte également des informations précises sur la **barre fixe**. Enfin, il mentionne aussi l'utilisation de tremplin pour les **sauts**.

À la fin de la première moitié du XIXe siècle, bien qu'il n'y ait pas à cette époque encore de compétitions, tous les engins connus aujourd'hui existent déjà. Par contre, de nombreuses différences subsistent entre les agrès selon leurs pays d'origine et les constructeurs.

Les progrès industriels accomplis au XIXe siècle vont transformer les agrès gymniques avec l'introduction de métal, notamment au niveau des supports (barres parallèles, cheval) et haubans (barre fixe) ou de l'agrès lui-même : anneaux en fer ; barre fixe en bois évidée avec en son centre une tringle en fer (1860).

Au sol, le plancher en bois, plus souple et plus régulier, remplace la pratique sur herbe.

Enfin, à la poutre, une planche rectangulaire de 5 centimètres d'épaisseur remplace au cours de la deuxième moitié du XXe siècle le rondin en bois (10 cm de diamètre).



Jeux olympiques 1896



Jeux olympiques 1896



JO 1908. Equipe danoise



Caserne Carpeaux, 1913



Fêtes de printemps, 1921



JO 1936

Au début du XXe siècle, le matériel continue d'évoluer. L'acier devient plus élastique. L'acier poli fait son apparition à la barre fixe dans les années 1930. Malgré tout, le matériel varie beaucoup d'un pays à l'autre puisqu'il n'existe pas de normes officielles ! Chaque équipe apporte ainsi son propre matériel, ce qui vaudra une grosse déconvenue à l'équipe de France olympique en 1936.

Toujours au début du XXe siècle, les premiers tapis constitués de toile grossière rembourrée de crin apparaissent. L'utilisation des tapis se généralisera après 1930 pour remplacer le sable encore présent.

Chez les femmes, les barres asymétriques font leur apparition aux Jeux olympiques de 1936. Si auparavant, elles utilisaient comme les hommes les barres parallèles, elles peuvent désormais régler la

barre haute comme elles veulent lors des exercices imposés (1,50 m pour la barre basse et 2,50 m pour la barre haute).

C'est aussi en 1936 que sont arrêtées les dimensions de la poutre en ce qui concerne sa longueur (5 m), sa hauteur (1,20 m) et sa largeur (8 cm).

Enfin, la mise au point du tremplin Reuther constitue une innovation majeure de la gymnastique des années 1950, permettant l'introduction et le développement de l'acrobatie sur cet agrès.

### 1956 : les normes FIG

Les championnats du monde 1950 qui se déroulent à Bâle marquent un tournant dans le matériel gymnique. En effet, à l'occasion de cette compétition, les pays n'ont plus le droit d'amener leur propre matériel, comme la tradition en avait été prise depuis 1911. Dorénavant, c'est l'organisateur qui fournit les agrès.

En 1956, la brochure *Mesures, dimensions et formes des engins de concours* fixe les normes de fabrication.

- Sol : surface de 12 m x 12 m en plancher recouvert d'un tapis en feutre de 5 mm.
- Cheval d'arçons : cheval en bois recouvert de cuir, d'une hauteur de 1,20 m au sommet des arçons.
- Anneaux : situés à 2,50 m du sol avec des anneaux d'un diamètre intérieur de 18 cm espacés de 50 cm.
- Saut : cheval d'1,80 m de long et d'1,30 m de haut chez les hommes et 35 cm de large pour 1,10 m de haut chez les femmes.
- Barres parallèles : hauteur des barres de 1,60 à 1,70 m avec un écartement de 44 à 50 cm.
- Barre fixe : hauteur de 2,50 m avec un diamètre de 28 mm.

### Une évolution constante

Par la suite, les agrès ont continué à évoluer. Il faut également mentionner l'apparition, au début des années 1960, d'une nouvelle génération de tapis beaucoup plus sûrs (développés par la firme Sanreige) qui ont ouvert la voie à des acrobaties plus audacieuses.

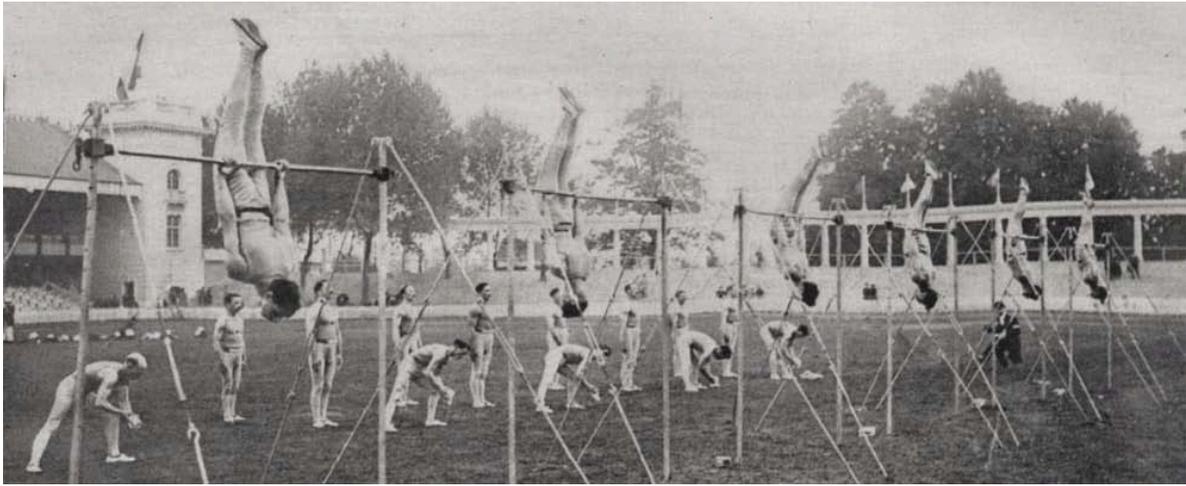
À la poutre, les trépieds disparaissent au bénéfice de deux pieds en acier, avec un recouvrement de l'engin en cuir (1976) qui permet une meilleure adhérence et un risque moindre.

Aux barres asymétriques, un système de haubans qui permet un écartement pouvant aller de 50 à 58 cm, autorise de nouvelles figures (1967). Puis en 1979, les premières barres en fibre de verre font leur apparition.

Au cheval d'arçons, la surface d'appui est améliorée grâce à un rembourrage plus mou sur les extrémités. Le cheval devient plus plat et moins épais, ce qui permet un travail dans le sens transversal, sans buter sur les parois verticales légèrement évasées aux extrémités. Les arçons sont aussi été modifiés : plus plats et plus hauts, ils autorisent le travail spécifique sur un seul arçon.

Au saut, une nouvelle plateforme – la table de saut - est utilisée depuis 2001. Mesurant 1,20 m sur 95 cm avec une extrémité légèrement incurvée, sa surface d'impulsion plus large et plus sécurisante, permet de réaliser des sauts avec plus d'envol et de hauteur.





Équipe de France aux agrès. Jeux olympiques d'Anvers 1920



Zurich, 1955

